

Le premier liure de Moyse,

Dict Genese.



ARGVMENT.

Ce premier liure comprend l'origine & causes de toutes choses, principalement la creation de l'homme, qu'il a esté du commencement, sa cheute & releuement : comment d'un tous ont esté procreés, & pour leurs enormes pechés Dieu les a consumés, par le deluge, reservé huiët, dont la semence a rempli toute la terre. Puis il descrit les vies, saicts, religion, & lignees des saints Patriarches, qui ont vescu deuant la Loy: Les benedictions, promesses, & alliances du Seigneur faictes auec iceux: Comment de le la terre de Chanaan sont dessendus en Egypte. Aucuns ont appelé ce liure, le liure des Iustes. Toutesois ceci a obtenu entre nos predecesseurs d'nous, qu'il est appelé Genese, qui est vn mot Grec, signifiant generation & origine: d'autant qu'en icelui est descrite l'origine & procreation de toutes choses: & nommément des Peres anciens, qui ont esté tant deuant qu'apres le deluge, & eu esgard à IESVS CHRIST descendu d'iceux selon la chair.

CHAPITRE I

I Creation du ciel & de la terre, II, 20. & de tout ce qui y est comprins. 3.14 De la lumiere aussi, 26 & de l'homme, 28 Auquel tout est assissione 2.2. 28 Dieu benit toutes ses œuures, 31 qu'il a accomplies en fix iours.



¹Ieu ^acrea ^bau com mence ment ^cle ciel & la terre.

2 Or la terre eftoit fans forme, &

vuide, & les tenebres estoyent sur les abysmes : & l'Esprit de Dieu ^destoit espandu par dessus les eaux. ²Qu'il y Adonc Dieu dît, ^eEt la lumiere fut. ait lumiere. Et Dieu vid q la lumiere estoit bonne : & separa la lumiere des tenebres. Et Dieu appela la lumiere iour,& les tenebres nuict. Lors fut faict le ^ffoir & le matin du premier iour. ¶ Puis Dieu dît, ³Qu'il y ait vne gestendue entre les eaux, & qu'elle separe les heaux d'auec les eaux. 7 Dieu donc fit l'estendue, & diuisa

les eaux, qui estoyent sous l'estendue, d'auec celles, qui estoyent fur l'estendue. Et fut ainsi faict. 8 Et Dieu appela l'estendue, Ciel. Lors fut faict le soir matin du fecond iour. ¶ Puis Dieu dît, ⁴ ¹Que les eaux, qui font fous le ciel, foyent assemblees en vn lieu, & que le fec apparoisse. Et fut ainsi faict. Dieu 10 Et appelale fec, Terre, & lassem blee des eaux, mers. Dieu vid que celà estoit bon. Et Dieu dît, Que la terre produise verdure, herbe produifant femence, & arbre fruictier, faisant fruict selon son espece, lequel ait sa semece en soy-mesme sur la terre. Et sut ainsi faict. produisit 12 La terre dõc verdure, produifant herbe feméce felon fon espece, & arbre sans fruict, lequel auoit sa femence en foymefme felon fon espece. Et Dieu vid que celà estoit bon. Lors fut faict le soir 13 le matin du troisieme iour. Dieu Apres

ait

naires en l'estendue du ciel, pour separer la nuict du iour : & soyét en

lumi

dît,^{5 k}Qu'il

lfignes,

I Ce premier chapitre est fort difficile: & pour cette cause, il estoit defendu entre les He

brieux de le lire & interpreter deuant l'aage de trente

ans.

^aFit de rien, &

fans aucune matiere.

^I Iob 38.4, Pfeau.

33.6, & 89.12., 135.5, Eccleftiafti. 13.1, Act. 14-15, & 17.14

b Tout premierement, & auat qu'il y eut aucune crea-

y eut aucune creature, Iean I.10.

2 Hebr. II.3.

CLe ciel & la terre, les eaux, les abyfmes, fe prennent ici pour vne mefme chofe: afç. pour vne matiere cöfufe & fans for-

me, q̃ Dieu forma

& agença apres par fa Parole.

dOu, se mouvoit. Cest, soustenoit et conseruoit en son estre cette

matiere confuse. Car il est impossible, q aucune chose apres auoir esté faictes, puisse subsition pre fait en

pourquoy les Hebrieux comencent le iour naturel le foir apres le foleil couchant. §Ce mot d'Efté

⁸Ce mot d'Esté due, compréd tout ce qui se voit par dessus nous, tât en la region celeste, qu'elementaire.

⁴Pseau. 33.7.

hII est ici parlé de deux manieres déaux : asçauoir, celles q font fous lestendue, comme la mer, les fleunes, & autres qui font fur la terre & celles, qui font fur lestendue, comme font les nuces pleines déau qa haut en lair par desfus nous. Dieu a mis entre ces deux for ces déaux vne gra de estendue, quon appelle le ciel : de la nous appelons les oiséaux du ciel. "Ceci appartiét au fecòd iour, auquel Dieu separa, & fit apparoir la terre du

milieu des eaux.

kII institue vn
nouuel ordre en
nature, quand il
faut & ordonne le
foleil distributeur
de cette lumiere
qu'il auoit creée
auant lui, & auant
la lune & les ef-

toilles.

5 Pseau. 136.7

'I'Cêt pour fignifier diuerfes difipolítions que les
corps iferieurs felon lordre de nature ont des corps
celeftes, côme cau
fes fecòdes ordon
nees de Dieu à celà. En quoy touteffois faut fuir curiofité & fuperflition q les hômes
ont côtrouuee fur
celà.

m en faifons, nen iours,& en ans. Et foyent pour luminaires au firmament du ciel, à fin de donner lumiere sur la terre. Et fut faict ainsi. 16 Dieu donc fit deux grans luminaires:le plus grand luminaire pour ° gouuerner le iour,& le moindre pour gou verner la nuict:& les estoilles. Et Dieu les mit en l'estendue ciel, pour luire fur la terre, Et pour gouuerner le iour, & la nuict,& pour separer la lumiere des te nebres. Et Dieu vid que celà estoit bo. Lors fut faict le soir le matin du quatrieme iour. ¶ En apres Dieu dît, Que les eaux produisent abondament preptile ayant ame viuante : & volaille vole fur la terre enuers l'estendue du ciel. Dieu donc ^qcrea de grãdes baleines, toute creature vi-& uante fe mouuant, que les eaux produirent felon leur espece : toute volaille ayant ailes chacune felon fon espece : & Dieu vid celà estoit bon. que 22 Adonc 'il les benit, disant, Fructifiez, & multipliez, & remplissez les eaux des mers:& que la volaille se mul tiplie en la fut faict le soir & 23 Lors le du cinquieme iour. matin Dieu dît,Que la Outre produife terre creature viuante felon fon espece, bestail & reptile, & animau de la terre chacun felon leur espece. Et fut ainsi faict. 25 Dieu donc fit l'animau de la terre selon son espece, & le bestail felon fon espece, & tout le reptile de la terre felon fon espece. Et Dieu vid que celà estoit bon. 26 Outreplus Dieu dît, ^sFaisons tl'home à 6v nostre image, & selon nostre semblance, & qu'il ait domination sur les poissons de la mer, & fur les oifeaux du ciel, & fur les bestes, & sur toute la terre, & sur tout reptile rampant sur la terre. 27 Dieu donc crea fon l'homme à ge:7xil les crea, di-ie, à l'image de Dieu: 8il les crea masle & femelle. 28 Et Dieu les benit,& leur dît, Fructi

& l'assubiettissez : & zayez seigneurie fur les poissons de la mer, & sur les oifeaux du ciel, & fur tous animaux qui se mouuent sur la terre. 29 D'auantage Dieu dît, Voici, ie vous ay donné toute herbe qui produit semence qui est sur toute la terre,& tout arbre qui a en soy fruict d'arbre pro duisant semence : fin qu'ils vous foyent pour viande. 30 Mesmes aussi à tous animaux de la terre,& à tous oifeaux du ciel,& à toute chose mouuate sur la terre, qui a en soy ame viuante, toute herbe verde fera pour viande. Et fut ainsi faict. 31 aa 10 Et Dieu vid tout ce qu'il auoit faict, & voilà il estoit moult bon. Lors fut faict le soir & le matin du sixieme iour.

CHAP. II.

2 Dieu se repose le septieme iour, 3 & le benit. 8 Le iardin d'Eden. 9 Ce qui y ess. 10 & ce qui en sort : 8. 15 auquel Dieu met l'homme, 19 donnant noms aux animaux. 18. 21 Cree la femme, 24 & institute le mariage.

Es cieux donc & la terre furent parfaicts, & tout l'exercite d'iceux: ^aCar Dieu auoit accopli au feptieme iour son œuure qu'il auoit faicte, b& se reposa au septieme iour de toute son œuure qu'il auoit faicte. Et Dieu ^cbenit le feptieme iour,& le sanctifia: pour ce qu'en icelui il auoit cessé de toute son œuure, qu'il auoit creée pour estre faicte. Telles font les generations du ciel & de la terre,quand ils furent creés, au iour que le Seigneur Dieu fit le ciel & la terre, Et tout ietton du champ deuat qu'il fust en la terre, & tout herbage du champ deuant qu'il germast:car Seigneur Dieu n'auoit point faict ^dplouuoir fur la terre, & n'y auoit homme pour labourer la terre: Mais vne vapeur mõtoit de la terre, qui arroisoit tout le dessus de la terre. 7 Or le Seigneur Dieu auoit formé l'homme ede la poudre de la terre, & auoit inspiré en la face d'icelui spiration de vie, & l'homme fut faict en ame viuante.